



REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Cette manifestation est ouverte aux artistes peintres, collagistes, sculpteurs, photographes, céramistes contemporains et plus généralement aux plasticiens qui créent dans une démarche de partage et d'accessibilité de la culture.

Les artistes présents lors des éditions précédentes peuvent candidater à la condition de présenter des œuvres jamais exposées à Lezoom sur l'art.

La participation à « LEZOOM SUR L'ART » est gratuite. Les candidatures sont soumises à un comité de sélection qui se réunit en juillet.

Descriptif du projet :

La manifestation « Lezoom sur l'art » propose, chaque année, un rendez-vous visant à sensibiliser le public (adulte et enfant) à l'art d'aujourd'hui.

Lieu de la manifestation : Salle du Lido place Georges Raynaud 63190 LEZOUX.

Date de la manifestation : du vendredi 15 au dimanche 17 novembre 2024.

Déroulement :

- Journée d'installation : jeudi 14 novembre à partir de 9h.
- Exposition ouverte à tout public (gratuité) : du vendredi au dimanche inclus :
Vendredi : 10h à 18h / Samedi : 10h à 19h / Dimanche : 10h à 18h
(Le vendredi : accueil des scolaires en journée et vernissage : à partir de 18h.

Organisateur :

Mairie de Lezoux visitez notre site www.lezoux.fr / Partenaires : Médiathèque intercommunale Entre Dore et allier et Musée départemental de la céramique.

A la charge de l'organisateur :

- Aménagement des espaces d'exposition avec des grilles et/ou cloisons temporaires,
- Communication (affiches, invitations...),
- Organisation du vernissage,
- Repas des midis (du vendredi au dimanche) sur place.

A la charge des artistes :

- Le transport, l'installation et le gardiennage des œuvres,
- Pour les sculpteurs, prévoir vos propres socles,
- L'assurance des œuvres reste à la charge de l'artiste.

DATE :

SIGNATURE :